la cgt
Union Locale
VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
VAL-DE-SAÔNE

PROJET DE LOI TRAVAIL = REGRESSION SOCIALE

Ni amendable, ni négociable, POURSUIVONS LA LUTTE.

Mobilisons-nous jusqu'au retrait !

Il y en a assez des recettes du passé qui, non seulement ont montré leur inefficacité mais amplifient le chômage et la misère, pour permettre à une minorité de s'accaparer les richesses produites par les salariés !

Rien n'est joué, les raisons d'exiger le retrait du projet de loi restent entières.

Ce projet est dangereux et à combattre dès son article 2 qui reste son objectif de départ !!

- **Inversement de la hiérarchie des normes :**

Actuellement, la « hiérarchie des normes » signifie que les droits du salarié partent du Code du Travail pour aller jusqu'au contrat de travail en passant par des conventions et des accords ; ainsi chaque négociation ou accord ne peut-être que plus favorable au salarié.
Vouloir inverser cette hiérarchie, c'est vider de son contenu le socle de droits pour permettre la décision au niveau de l'entreprise, là où le chantage à l'emploi est le plus fort et le droit syndical remis en cause. C'est la condamnation à mort du Code du Travail, qui de **plancher devient plafond** !

Mais, le projet de loi « travail » entend aussi permettre plus facilement :

- **Les licenciements économiques …..comme si cela pouvait permettre de s'attaquer au chômage.**
- **La modulation du temps de travail sur 3 ans**
- **Le travailler plus pour gagner moins**
- **L'ubérisation du salariat** : le service est effectué sans contrat de travail avec le fournisseur du service, (ex : UBER) qui n'a plus le rôle d'employeur, lequel est transféré sur le travailleur (forme d'auto entrepreneur).
- **La remise en cause de la médecine du travail**
- **……**

On pose son stylo, son clavier, ses outils et on rejoint :

Le jeudi 9 juin,

la manifestation Place des Arts, à Villefranche, à 17 h.

Le 14 juin,

la Manifestation Nationale à Paris, pour ceux qui le peuvent, sinon….. rendez-vous, Place des Arts, à 17 h.